

Réf: Dossier 227715

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECO SOLUTION CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ESCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II Plateaux
7ième Tranche, IMMEUBLE KAY CENTER, Lot 3604-3606,
Ilot 292

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO SOLUTION CÔTE D'IVOIRE »

en abrégé « ESCI »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE : Gestion administrative, comptable et financière ; Financement de projets d'investissements ; Réalisation d'investissements privés ; Conception et mise en place de projets d'entreprise dans tous les domaines. Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II Plateaux 7ième Tranche, IMMEUBLE KAY CENTER, Lot 3604-3606, Ilot 292

Dirigeant(s) M GILAD RAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04458 du 28/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55718/GTCA/RC/2023 du 28/07/2023

